



La CGT conforte sa place de 1ère organisation syndicale à la mairie de Saint-Nazaire

Malgré une participation en baisse, les résultats connus confirment la première place de la CGT sur le plan national.

En comité social territorial

Avec plus de 42% de voix en CST, et une progression de 2%, la CGT devance de plus de 22% la seconde organisation.

	Nombre de voix	Pourcentage	Sièges en CST	Sièges en F3S
CGT	280	42.42 %	4	4
CFDT	134	20.30 %	2	2
FO	132	20.00 %	1	1
UNSA	114	17.27 %	1	1

Ces résultats très satisfaisants, sont le bilan des actions, des revendications, des prises de paroles, de nos positionnements lors des instances, de toutes nos activités menées et portées au quotidien par notre organisation syndicale depuis 4 ans avec le personnel.

La CGT remercie les collègues pour leur confiance et leur choix, car il atteste de leurs exigences de politiques de progrès en rupture avec celles actuellement menées.

Le syndicat CGT s'engage à poursuivre la bataille en faveur d'un service public territorial de qualité, de l'emploi statutaire, pour l'amélioration des conditions de travail, l'augmentation de la valeur du point d'indice et des salaires et pour la retraite par répartition.

La CGT continuera à se battre contre tout ce qui pénalise les agents de la Ville.

Ce beau résultat nous place en excellente position pour lutter contre le repli sur soi et les attaques contre nos conquies sociaux, pour défendre nos services publics et nos conditions de vie. C'était une victoire plus que jamais nécessaire et nous l'avons emportée, tout.e.s ensemble ! Elle n'était pas une finalité mais un moyen de nous donner plus de force pour continuer d'œuvrer sur le terrain. A très vite donc dans vos services.

En commission administrative paritaire C

Avec près de 47% de voix en CAP C et une progression de 5%, la CGT gagne 1 siège.

	Nombre de voix	Pourcentage	Sièges en CST
CGT	184	46.94 %	4 (+1)
CFDT	46	11.73 %	0 (-1)
FO	111	28.32 %	2
UNSA	51	13.01 %	1

En commission administrative paritaire B

Avec plus de 47% de voix en CAP B la CGT conserve sa 1^{ère} place.

	Nombre de voix	Pourcentage	Sièges en CST
CGT	49	47.57 %	2
CFDT	31	30.10 %	1
UNSA	23	22.33 %	1

En commission administrative paritaire A

La CGT déplore de ne pas avoir d'élus en Commission Administrative Paritaire A. La CGT ne sera donc pas présente en CAP A pour défendre la carrière des agents titulaires A.

	Nombre de voix	Pourcentage	Sièges en CST
CGT	11	13.10 %	0
CFDT	46	54.76 %	3
UNSA	27	32.14 %	1

En commission consultative paritaire

La CGT conserve sa première place chez les agents contractuels malgré la faible participation (26.98 % de votant).

	Nombre de voix	Pourcentage	Sièges en CST
CGT	42	53.16 %	3
CFDT	37	46.84 %	2

D'ores et déjà nous nous inscrivons dans la préparation des mobilisations à venir contre la réforme des retraites voulue par Macron (départ à la retraite à 65 ans, menaces contre nos régimes particuliers).